

Thann, le 26 juin 2012

L'inspectrice de l'éducation nationale
de la circonscription de Thann

à

Mesdames et messieurs les maires
des communes concernées,

Mesdames et messieurs les parents des
élèves scolarisés en petite ou moyenne
section de maternelle depuis la rentrée
2011,

Mesdames et messieurs les parents des
élèves scolarisés en petite section de
maternelle à la rentrée 2012,

**Inspection
de l'Education
Nationale
THANN**

Dossier suivi par
Anke ZIMMERMANN
Téléphone
03 89 37 74 50
Fax
03 89 37 86 94
Mél.
ce.0680125S
@ac-strasbourg.fr

11 rue du Steinby
68800 THANN

**Objet : Réunion d'information sur l'enseignement bilingue à parité
horaire.**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion d'information sur
l'enseignement bilingue (12 heures en allemand, 12 heures en français)
qui se tiendra le :

jeudi 28 juin 2012

à 19h30

**au complexe culturel Le CAP
place des Diabes Bleus à Saint-Amarin.**

Afin de me permettre d'évaluer le nombre d'enfants susceptibles
de bénéficier de cet enseignement à la rentrée prochaine et d'étudier
les possibilités de création d'un site d'enseignement bilingue, je vous
remercie de bien vouloir **compléter le formulaire ci-joint et de me le
remettre à l'issue de cette réunion.**

Je vous tiendrai informés de la suite qui pourra être donnée à
votre demande.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma
considération très distinguée.

L'Inspectrice de l'Education Nationale,

Françoise VERPILLAT